

Warrant L Euro 50

Series 07-10



Caractéristiques spécifiques

Période de souscription	Les Warrants seront offerts à la souscription du 17 septembre au 5 octobre 2007 (jusqu'à 16h)
Date d'Emission	22 octobre 2007
Date de Paiement	22 octobre 2007
Date d'Echéance	16 octobre 2017
Type de Warrant	Les Warrants sont seulement exercables durant la Période d'Exercice
Période d'Exercice	Chaque jour bancaire ouvrable du 18 septembre 2017 jusqu'à la Date d'Echéance inclue.
Date d'Exercice	Le jour pendant la Période d'Exercice où les Warrants sont exercés.
Prix d'Emission (Commission incluse)	220,15 EUR (étant 209,14 EUR, augmenté de la Commission)
Commission	11,01 EUR
Parité	1 Warrant pour 1 Valeur Sous-Jacente.
Valeur Sous-Jacente	La Valeur Sous-Jacente est une action de Dexia Equities L Euro 50 Capitalisation (ISIN code: LU0012091087 – Bloomberg Code: ELK3591 LX), un compartiment de la sicav Dexia Equities L, un OPC de droit luxembourgeois
Prix d'Exercice	Le Prix d'Exercice est égal à la Valeur Nette d'Inventaire de la Valeur Sous-Jacente le 23 octobre 2007, qui sera publié sur www.dexiainvestor.be le 24 octobre 2007 (699,02 EUR)
ISIN-code	BE0305369135
Premier prix de rachat des Warrants	209,14 EUR (prix du 23 octobre 2007, publié le 24 octobre 2007)
Droit applicable	Les Warrants sont régis par le droit belge
Cotation	Non
Service financier	Le service financier sera assuré par Dexia Banque
Livraison physique	Pas de livraison physique
Mode de livraison	Uniquement via dossier-titres Dexia
Maintien du dossier-titres	0 EUR
Frais de souscription des Warrants	Taxe de bourse : 0,00% Frais d'entrée : 0,00%
Frais de vente des Warrants	Taxe de bourse : 0,17% (max. 500EUR) Frais de courtage : 1,00%
Frais d'Exercice des Warrants	2,50% (min. 100EUR) + frais de souscription et frais liés à la Valeur Sous-Jacente : pour le moment Max. 3% (librement négociable)
Exercice	Livraison de la Valeur Sous-Jacente contre paiement du Prix d'Exercice La demande d'Exercice doit être introduite durant la Période d'Exercice Pour exercer les Warrants, le Détenteur des Warrants doit compléter leur avis d'exercice et l'envoyer ou le remettre à une agence de Dexia Banque au plus tôt le 18 septembre 2017 et au plus tard le 16 octobre 2017. L'avis d'exercice peut être obtenu auprès de toute agence de Dexia Banque. Si les Warrants ne sont pas exercés durant la période définie ci-dessus, ils seront rachetés par l'Emetteur à la Date d'Echéance et au prix de rachat à cette date, qui à la Date d'Echéance égale à la Valeur Nette d'Inventaire de la Valeur Sous-Jacente moins le Prix d'Exercice, pour autant que cette différence soit positive. Ce montant sera en outre diminué des frais de courtage (maximum 1%) et de la taxe sur opérations boursières.
Prospectus	Il est conseillé aux investisseurs intéressés par ce Warrant de prendre connaissance du prospectus en anglais approuvé le 11 septembre 2007 par la Commission bancaire, financière et des assurances ainsi que du résumé en français et en néerlandais, avant d'investir. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement dans toutes les agences de Dexia Banque ou en téléphonant au n° vert 0800 99 900. Si un doute subsiste quant au risque lié à ces warrants et quant au fait que ce risque corresponde au profil personnel de l'investisseur, veuillez consulter votre spécialiste financier.